

COMMUNIQUE DE PRESSE COMMUN

Les nouveaux défis de la formation professionnelle :

Conférence de presse commune de la Chambre des Métiers et de la Chambre des salariés du 23 octobre 2017

Lundi, le 23 octobre 2017 s'est tenue au Lycée Technique du Centre (LTC) une conférence de presse commune de la Chambre des Métiers et de la Chambre des salariés. Plusieurs sujets ont été abordés dont l'orientation professionnelle et la promotion des métiers artisanaux, l'encadrement et le suivi des apprentis, la qualité dans l'apprentissage, la formation des tuteurs et les conséquences de la digitalisation au niveau de l'apprentissage. L'accent durant la conférence de presse a été mis sur les activités communes de la Chambre des salariés et de la Chambre des Métiers dans le domaine de la formation professionnelle.

Dans son mot de bienvenue, Monsieur Jean-Paul Lenertz, directeur du LTC, a souligné qu'il était ravi que son lycée ait été choisi par les deux chambres professionnelles pour l'organisation de leur conférence de presse commune. Ce choix constitue dans ses yeux une reconnaissance par les deux chambres professionnelles du rôle traditionnel que joue le Lycée Technique du Centre dans la formation professionnelle des métiers artisanaux.

Monsieur Tom Oberweis, Président de la Chambre des Métiers, a relevé la collaboration « historique » de la Chambre des salariés et de la Chambre des Métiers dans le contexte de l'apprentissage artisanal. Il a tout particulièrement mis l'accent sur le fait qu'un apprentissage de qualité se fait dans l'intérêt mutuel des jeunes et des entreprises : les jeunes disposent d'une formation qui leur permet de trouver un emploi stable avec une carrière professionnelle à la clé et les entreprises trouvent les collaborateurs qualifiés dont elles ont cruellement besoin. Les grands défis devant lesquels se trouvent les acteurs de la formation professionnelle sont, selon Tom Oberweis, à la fois l'amélioration de l'image de marque de la formation professionnelle dans la société et la promotion des métiers techniques et manuels auprès des jeunes.

Monsieur Jean-Claude Reding, Président de la Chambre des salariés, a souligné le but commun des deux chambres professionnelles, à savoir, promouvoir une formation professionnelle de qualité qui permet aux jeunes d'obtenir un diplôme officiel lequel leur confère des droits et leur ouvre des perspectives en termes d'évolution professionnelle et de poursuite de leurs études. Il a également insisté sur le fait qu'il importe d'adapter les programmes de la formation professionnelle pour répondre efficacement aux défis de la digitalisation.

Les différents intervenants ont ensuite passé en revue les multiples champs qui caractérisent la collaboration institutionnelle des deux chambres au niveau de la formation professionnelle. Dans ce contexte, ils ont mis le focus sur plusieurs domaines et projets :

- l'encadrement des apprentis par l'intermédiaire du service des conseillers à l'apprentissage ;
- le basic-check qui est un outil d'aide à l'orientation mis à disposition des jeunes ;
- le projet « matcher » dont l'objectif est de promouvoir les métiers artisanaux et de réduire le déséquilibre entre l'offre et la demande de postes d'apprentissage ;
- le projet « coach » qui a pour but d'offrir un suivi personnalisé aux apprentis en difficultés ;
- la promotion de la qualité dans l'apprentissage par la formation des tuteurs en entreprise ;
- les conséquences de la digitalisation sur la formation professionnelle ;
- la réalisation d'une analyse sur les bénéfices de l'apprentissage avec l'Université du Luxembourg.

Dans leur conclusion, les présidents des deux chambres professionnelles ont souligné l'importance de réussir ensemble - salariat, patronat et éducation nationale - les défis qui se posent dans la formation professionnelle.

Luxembourg, le 23 octobre 2017

Communiqué par la Chambre des Métiers et la Chambre des salariés